

Internationaux de France du Jeu d'Échecs Rapide & Blitz 2026

Les 19 & 20 septembre 2026 — Châlons-en-Champagne

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Article 1 — Organisation

La Fédération Française des Echecs (FFE) a confié l'organisation des Internationaux de France du Jeu d'Échecs Rapide & Blitz 2026 au club d'Echecs « l'Echiquier Châlonnais » (H51022). Ils se dérouleront au Palais des Sport Pierre de Coubertin, 48 Boulevard Granthille à Châlons-en-Champagne (51000) les 19 et 20 septembre 2026. Les Internationaux de France Rapide & Blitz sont ouverts à tous, sans condition de nationalité, et se divisent en deux tournois :

Les Internationaux de France Rapide

Le 19 septembre 2026

Ce tournoi se joue en 9 rondes à la cadence de 15 minutes + 3 secondes par coup.

Les Internationaux de France Blitz

Le 20 septembre 2026

Ce tournoi se joue en 13 rondes à la cadence de 5 minutes + 3 secondes par coup.

Article 2 — Règles du jeu et appariements

Tous les joueurs doivent disposer d'un identifiant FIDE. Si un joueur français n'en possède pas, la FFE lui en attribuera un. Pour les joueurs étrangers, un identifiant FIDE délivré par leur fédération d'origine est requis ; à défaut, la FFE leur attribuera un numéro sous le code pays « FRA ».

Concernant la licence : elle est obligatoire pour l'ensemble des participants liés à la FFE (joueurs français, étrangers jouant sous le code « FRA », ou étrangers sans code FIDE et non licenciés qui devront en souscrire une sur place).

Les Règles du Jeu appliquées sont les règles de la FIDE actuellement en vigueur telle qu'adoptée par le 93ème Congrès de la FIDE qui s'est tenu à Chennai (Inde). Ces Règles du Jeu d'Échecs sont entrées en vigueur le 1er janvier 2023. Les appariements sont effectués par ordinateur au moyen du logiciel Sharly-Chess dernière version sous contrôle de l'arbitre, homologué par la FFE. Les appariements se font au Système Suisse intégral pour le blitz et au Système Accéléré Dégressif (SAD) pour le tournoi rapide.

En cas d'absence de classement Blitz, on affectera au joueur son classement Fide Rapide, et en cas d'absence de classement Rapide, on affectera au joueur son classement FIDE Standard (Lent).

Sont appariés à la première ronde tous les joueurs qui ont payé les droits d'inscription et qui ont pointé. Les joueurs bénéficiant d'une inscription gratuite doivent pointer comme les autres joueurs. Le pointage est à réaliser :

- Avant le samedi 19 septembre 2026, 09 h 30 pour les Internationaux de France de Rapide ;
- Avant le dimanche 20 septembre 2026, 09 h 00 pour les Internationaux de France de Blitz.
- Le classement pris en compte est le dernier Elo Rapide et Blitz publié au 1er septembre 2026 (FIDE ou National par défaut). Les Internationaux de France de Blitz sont homologués pour le Elo National Blitz et FIDE Blitz et pour le ELO Nationale Rapide et FIDE Rapide.

Les règles appliquées sont celles de la F.I.D.E. et notamment les annexes A et B spécifiques au jeu Rapide & Blitz, en se plaçant dans le cadre des article A.5 et B.3.

Article 3 — Horaires et forfaits

Rapide — samedi 19 septembre 2026

- **08 h 30 à 09 h 30** : pointage et accueil pour tous les joueurs
- **10 h 00 – 12 h 30** : Rondes 1 à 3
- **13 h 30 – 19 h 00** : Rondes 4 à 9
- **19 h 30** : Cérémonie de clôture et remise des prix

Blitz — dimanche 20 septembre 2026

- **08 h 00 à 09 h 00** : pointage et accueil pour tous les joueurs
- **09 h 30 – 12 h 00** : Rondes 1 à 5
- **13 h 30 – 18 h 00** : Rondes 6 à 13
- **18 h 30** : Cérémonie de clôture et remise des prix

L'article 6.7 des Règles du Jeu portant sur les retards est appliqué comme suit : Tout joueur peut arriver à son échiquier dans la limite du temps qui lui est imparti par rapport à l'heure de lancement de la ronde (15 minutes pour le Rapide, et 5 minutes pour le Blitz), sauf si l'arbitre en décide autrement. Si aucun des deux joueurs n'est présent au début de la ronde, seul le temps des Blancs s'écoule jusqu'à son arrivée.

Article 4 — Forfaits

Un joueur apparié ne se présentant pas devant son échiquier avant un délai de 30 minutes (après l'horaire officiel de début de ronde) est considéré comme forfait, sauf si l'arbitre en décide autrement. Tout joueur absent est considéré comme forfait. Tout joueur n'est apparié à une ronde que s'il justifie son absence (avant la fin de la ronde précédente). On considérera qu'un joueur absent sans en avoir notifié l'arbitre a abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés. Tout forfait et tout abandon de tournoi non justifié sera automatiquement signalé au Directeur des Sanctions de la Direction Nationale de l'Arbitrage de la FFE. Pour signaler un forfait de dernière minute, il convient d'aller voir le responsable de l'équipe d'arbitrage ou de l'appeler par téléphone (06 83 56 36 52).

Article 5 — Contestation

Une contestation est possible dans le cas où :

- Un résultat erroné a été enregistré
- Une partie a été jouée avec des couleurs inversées

Si un joueur signale l'erreur à l'arbitre après l'affichage des appariements mais avant la fin de cette ronde, il en sera tenu compte pour les appariements à venir. Les appariements déjà affichés ne seront toutefois pas modifiés.

Si un joueur signale l'erreur après le lancement de la ronde suivante, la correction aura lieu après le tournoi et uniquement dans le cadre du calcul du classement ELO et non pour l'attribution des prix.

Une ronde démarre lorsque les pendules sont enclenchées et se termine lorsque les résultats sont publiés.

Article 6 — Fin de partie

À l'issue de la partie, le vainqueur (ou le conducteur des Blancs en cas de nullité) saisit son résultat sur les écrans de saisie. Les joueurs doivent ranger les pièces sur l'échiquier et éteindre la pendule.

Article 7 — Parties nulles

Aucun dispositif spécifique concernant les parties nulles par accord mutuel ne sera appliqué dans les tournois.

Article 8 — Résultats et classement

Les résultats seront saisis par les équipes de l'organisation ou les joueurs grâce au logiciel Sharly-Chess.

Les classements sont établis en fonction du nombre de points de parties selon le barème suivant : 1 (gain), $\frac{1}{2}$ (nulle) ou 0 (perte). Les joueurs sont départagés au Buchholz Tronqué (de 2 pour le Rapide et de 3 pour le Blitz), puis au Buchholz Intégral, puis à la Performance. En cas de stricte égalité après ces trois départages, le joueur ayant le classement Elo le plus faible (Rapide ou Blitz) sera classé devant.

Note : Pour le calcul des départages, en accord avec l'article C07-16.6, le score ajusté est calculé par le logiciel Sharly-Chess dernière version, suivant les préconisations de la FIDE antérieures à 2023.

Article 9 — Titres nationaux décernés

Les Internationaux de France Rapide & Blitz décernent les titres nationaux suivants :

- Le titre de Champion de France de Parties Rapides toutes catégories ;
- Le titre de Champion de France de Blitz toutes catégories ;
- Le titre de Championne de France de Blitz toutes catégories ;
- 7 titres jeunes de champions de France de Parties Rapides, de U08 à U20, en catégorie mixte ;
- 7 titres jeunes de championnes de France de Parties Rapides, de U08 à U20, en catégorie féminine ;
- 7 titres jeunes de champions de France de Blitz, de U08 à U20, en catégorie mixte ;
- 7 titres jeunes de championnes de France de Blitz, de U08 à U20, en catégorie féminine ;
- 2 titres mixtes de champions de France de Parties Rapides en Senior Plus (50 ans et plus) et de Vétéran (65 ans et plus) ;
- 2 titres mixtes de champions de France de Blitz en Senior Plus (50 ans et plus) et de Vétéran (65 ans et plus).

Note : Le titre de championne de France féminin adultes de Parties Rapides est traditionnellement décerné lors du Trophée Roza Lallemand qui est officiellement le Championnat de France féminin de parties rapides.

Conditions d'attributions des titres :

Les titres sont ouverts à tous les joueurs licenciés à la FFE qui évoluent sous un code FIDE FRA et qui possèdent la nationalité française. Les titres féminins sont cumulables avec les titres mixtes.

Article 10 : Droits d'inscription

Tarifs pour chaque tournoi jusqu'au 13 septembre 2026 :

Catégorie	Rapide	Blitz
Adultes	26 €	26 €
Jeunes/MF/MFF	13 €	13 €
GMI/GMF/MI/MIF/ qualifiés du Challenge Blitz FFE et Champion de France Jeune 2026	gratuit	gratuit

Tarifs à partir du 14 septembre 2026 :

Catégorie	Rapide	Blitz
Adultes	30 €	30 €
Jeunes/MF/MFF	15 €	15 €
GMI/GMF/MI/MIF/ qualifiés du Challenge Blitz FFE et Champion de France Jeune 2026	gratuit	gratuit

L'inscription ne sera validée qu'après paiement. Les inscriptions ne seront acceptées qu'en fonction des places disponibles.

Article 11 : Prix

Pour les deux tournois, les prix sont attribués à la place réelle après application des départages. Tout joueur absent à la remise des prix renonce ipso facto à percevoir son prix qui ne sera pas redistribué.

Internationaux de France Rapides (19 septembre)

Dotation globale de minimum 6 000 €

Internationaux de France Blitz (20 septembre)

Dotation globale de minimum 6 000 €

La répartition des prix sera diffusée en annexe, avant la ronde 4 pour le rapide et avant la ronde 6 pour le blitz.



Les titres de champions de France sont cumulables avec un autre prix.

Article 12 : Arbitrage

Arbitre en chef	Eric DELMOTTE, IA
Arbitre en chef adjoint	Jordan AKREMANN, AFO
Arbitres	Emmanuel VARINIAC, IA Antoine CHAVET, AFO Audrey FROMHERZ, AFO Justine VARINIAC, AFM

Article 13 : Jury d'appel

Le jury d'appel est chargé de trancher les litiges. Il est constitué en début de compétition par les arbitres et il est composé :

- Du Directeur de la Compétition ;
- De l'Organisateur du Championnat ;
- D'une joueuse et d'un joueur choisis parmi les participants ;
- D'un membre du Comité Directeur de la FFE ;

La composition de ce jury, qui est présidé par le Directeur de la Compétition ou à défaut par le membre du Comité Directeur, sera affichée lors de la première journée de compétition.

En cas de désaccord avec une décision de l'arbitre, un joueur peut saisir le jury d'appel par écrit. La demande doit être faite immédiatement après la fin de la partie concernée. La partie devra se poursuivre selon les directives de l'arbitre.

Article 14 : Conduite des joueurs

La conduite des joueurs ne doit pas jeter le discrédit sur la compétition et doit mettre conforme à la Charte du Joueur d'Échecs affichée dans la salle du tournoi.

Le résultat de chaque partie doit mettre acquis loyalement à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier.

Une tenue et un comportement corrects sont exigés.

Pendant la partie, il est interdit aux joueurs de faire usage de notes, sources d'informations ou de conseils, ou d'analyser une quelconque partie sur un autre échiquier. Il est interdit de parler de parties en cours.

Un joueur ne peut quitter la salle de jeu sans la permission d'un arbitre. La salle de jeu est définie comme étant la zone de jeu, les toilettes et la buvette. Un joueur ayant le trait n'est pas autorisé à quitter sa propre zone de jeu sans la permission de l'arbitre.

Il est strictement interdit de fumer ou devapoter dans la salle de jeu, ainsi que dans toute autre zone du site à l'exception des extérieurs.

Dans la salle de jeu, il est interdit aux joueurs d'accéder à un quelconque appareil électronique non spécifiquement autorisé par l'arbitre. Ils ne doivent pas en avoir à leur disposition (sac, poches, ...) à moins qu'il soit complètement éteint. Tant que leur partie est en cours, les joueurs ont l'interdiction de se déplacer avec un appareil de ce type sur eux sans la permission de l'arbitre. S'il est prouvé qu'un joueur transgresse ce point réglementaire, le joueur perdra la partie. L'adversaire sera déclaré vainqueur.

Les arbitres peuvent effectuer un contrôle conformément au dispositif défini par l'article 11.3.4 des règles du jeu de la FIDE. Si un joueur refuse de se soumettre à ces obligations, l'arbitre prendra des mesures conformément à l'article 12.9 des règles du jeu de la FIDE.

Dès la fin de la partie, le vainqueur doit indiquer le résultat, ou le conducteur des Blancs en cas de match nul. Les joueurs doivent remettre le jeu en place et deviennent de simples spectateurs. Les analyses sont interdites dans la salle de jeu.

Un joueur forfait (absent sans avoir prévenu l'arbitre) est considéré comme ayant abandonné le tournoi et n'est pas apparié pour la ronde suivante, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés. À défaut, une demande d'explications lui sera adressée par courrier.

Les arbitres sont tenus de respecter et de faire respecter les règles et règlements. Les joueurs sont tenus de respecter les arbitres.

Article 15 — Utilisation du droit d'images

Les Internationaux de France Rapide & Blitz pouvant faire l'objet d'une captation aux fins de communication au public pour tout usage non commercial, sous toute forme (notamment photo, vidéo...), sur tout support existant ou à venir, en tout format, pour toute communication au public dans le monde entier, chaque participant autorise expressément l'organisateur, à fixer et reproduire, sur tout support et par tout moyen, et par suite, à reproduire et à représenter, sans rémunération d'aucune sorte, ses nom, voix, image, et plus généralement sa prestation sportive dans le cadre du Championnat, pour une durée ne pouvant excéder dix (10) années suivant la date du Championnat.

Le participant est informé et accepte que sa participation à cette compétition puisse impliquer la captation de son Image par la FFE. Tout participant a le droit de demander sans délai le retrait d'images sur lesquelles il figurerait.

Concernant le site dédié, le participant accepte qu'il puisse être identifié par tout utilisateur d'internet renseignant son nom et prénom. Si vous souhaitez vous opposer à une telle publication pour un motif légitime, vous devez impérativement communiquer cette décision à la FFE, en amont de la compétition et au plus tard quinze (15) jours avant ce dernier afin que les mesures adéquates soient prises.

Article 16 — Contrôle anti-dopage

Tous les participants acceptent de se soumettre à tout contrôle anti-dopage pratiqué par un médecin agréé et à la demande de tout organisme habilité. L'arbitre se chargera de contacter les joueurs désignés.

Article 17 — Acceptation du règlement

L'inscription aux Internationaux de France Rapide & Blitz implique l'acceptation du présent règlement intérieur.

L'organisateur : Diego SALAZAR

L'arbitre en chef : Eric DELMOTTE